

Gestion administrative des accidents de travail

-Référence: **PAP-16**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Connaître le cadre juridique de l'ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL,
- Appréhender les principes de la responsabilité de l'employeur,
- Établir correctement et efficacement la SOUSCRIPTION
- Négocier dans les meilleures conditions les primes avec les assureurs,
- Élaborer des polices avec des avantages (Participation aux bénéfices, octroi de la boîte de pharmacie...),
- Traitement des SINISTRES pour une prise en charge et des indemnisations des victimes (salariés de l'organisme) dans les meilleures conditions et délais
-
- Gérer les dossiers dits « sinistres » avec les assureurs jusqu'à leur dénouement tout en évitant :
 - Les rejets,
 - Les oppositions de fins de non-recevoir pour PRESCRIPTION, DÉCHÉANCE, FORCLUSION,...
 - Les EXCLUSIONS DE GARANTIE,
 - Les problèmes avec les expertises médicales, les expertises judiciaires, les contre-expertises, les tierce-expertises...
 - Et le CONTENTIEUX devant les tribunaux
 -

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- DRH - Responsables RH - Chargés de sécurité et de prévention - Juristes non-spécialistes

PRÉREQUIS :

- Aucun.

Programme

- **Distinguer accident du travail, accident de mission et accident de trajet**
 - Présomption d'imputabilité
 - Critères à prendre en compte
 - Analyser les évolutions jurisprudentielles

- Cas pratique par équipes
- **Apprécier le caractère professionnel d'un accident**
 - Mécanisme de reconnaissance
 - Rapports CPAM/employeur et CPAM/salarié
 - Cas pratique
- **Définir l'enjeu financier**
 - Modes de tarification
 - Comment est calculé le taux de cotisation AT/MP ?
 - Impact financier des AT en fonction de la durée des arrêts et de l'incapacité
 - Cas pratique
- **Gérer les cas particuliers**
 - Accidents des intérimaires
 - Accidents des stagiaires
- **Réaliser le suivi de l'AT**
 - Rechute, arrêt de travail, validation de l'aptitude et séquelles
 - Conditions juridiques de prise en charge
 - Règles de contestation
- **Comment agir au moment de l'événement ?**
 - Rédiger les déclarations et une lettre de réserve
 - Notions de tiers et de témoins
 - Cas des déclarations tardives
 - Droits et obligations des employeurs
 - Cas pratique
- **Contester l'origine professionnelle de l'accident**
 - Quel contentieux pour quelle décision ? typologie des recours
 - Juridictions compétentes
 - Recours préalables obligatoires
 - Délais de procédure
 - Consultation du dossier de l'employeur : un encadrement strict
 - Quelles pièces l'employeur peut-il demander ?

Programme

- **Reclasser le salarié en cas d'inaptitude suite à un accident du travail**
 - Périmètre de recherches et postes visés
 - Que se passe-t-il dans l'attente du reclassement ?
 - Etudier les évolutions relatives à l'inaptitude : loi et jurisprudence
 - Envisager les différentes possibilités de licenciement (inaptitude, absence prolongée...)
- **Faute inexcusable et risque pénal de l'employeur**
 - Définition et procédure



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc